

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 15 mars 2021

Exercice d'application du Plan particulier d'intervention du site du Port-aux-Pétroles le 17 mars

Mercredi 17 mars 2021 au matin, la préfecture du Bas-Rhin organise un exercice d'application du plan particulier d'intervention (PPI) du site du Port-Aux-Pétroles.

Il entraînera la mobilisation des acteurs susceptibles d'intervenir en cas de sinistre et notamment les services de l'État, la ville de Strasbourg, le Regierungspräsidium de Freiburg et les sociétés situées sur le Port.

Les plans particuliers d'intervention sont établis en vue de la protection des populations, des biens et de l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence ou au fonctionnement d'ouvrages ou d'installations dont l'emprise est localisée et fixe.

La mise en œuvre de ce plan entraînera le déclenchement de la sirène de l'entreprise, utilisée pour avertir la population d'un accident au sein du Port.

Les riverains inscrits sur l'automate d'alerte, mis en place par les industriels du Port-Aux-Pétroles (inscription via le lien internet : www.rubisterninalsbg.annuaire.cedralis.fr), recevront une alerte spécifique en début et fin d'exercice.

France Bleu Alsace et France 3 Alsace, conventionnés avec la préfecture dans le cadre de la gestion de crise, seront également associés à l'exercice.

Cet exercice n'aura pas d'autre impact sur la vie locale.

Contact presse

Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
Facebook : @PrefetGrandEstBasRhin
Twitter : @Prefet67